

Grue multi-fonction

Grue multi-fonction

GS 250

Notice d'instructions _____ **FR**



CE

201.164.19

Sommaire

1 - Conditions d'utilisation	2
2 - Consignes de sécurité	3
3 - Garantie	4
4 - Réception du matériel	4
5 - Vérifications générales obligatoires par l'utilisateur	4
6 - Présentation de la grue GS 250	
6.1 - Généralités	5
6.2. - Branchements électriques	6
6.3 - Alimentation secteur	6
7 - Installation et mise en service	
7.1 - Installation	7
7.2 - Lieu d'installation	7
7.3 - Installation en position de travail	7
7.4 - Réglage du limiteur de charge sur la grue	9
7.5 - Réglage des fins de course	9
7.6 - Orientation manuelle	10
7.7 - Câble de travail	10
8 - Entretien et maintenance	
8.1 - Avant la mise en route	12
8.2 - Câbles	12
8.3 - Crochets	12
9 - Mise hors service	12
10 - Déclaration de conformité CE (spécimen)	12
11 - Pièces détachées	13
12 - Annexes	13

1 - Conditions d'utilisation

Tous les utilisateurs doivent lire attentivement les instructions de mise en service avant la 1^{ère} utilisation. Ces instructions doivent permettre à l'utilisateur de se familiariser avec la grue et l'utiliser au maximum de ses capacités. Les instructions de mise en service contiennent des informations importantes sur la manière d'utiliser la grue de façon sûre et correcte. Agir conformément à ces instructions permet d'éviter les dangers, réduire les coûts de réparation, réduire les temps d'arrêt et augmenter la fiabilité et la durée de vie de la grue. La notice d'instruction doit toujours être disponible sur le lieu d'utilisation de la grue. En complément des instructions de mise en service et des réglementations relatives à la prévention des accidents, il faut tenir compte des règles en vigueur en matière de sécurité du travail et professionnelles dans chaque pays.

Cet appareil est concerné par la réglementation européenne et plus particulièrement la directive Machines 2006/42/CE, les directives CEM 2004/108/CE et DBT 2006/95/CE.

Les GRUES GS 250 permettent de lever des charges à l'aide d'un câble acier approprié. Elles ont été conçues pour effectuer des opérations de levage dans la limite de la capacité de charge déterminée et avec un coefficient de sécurité de 5 (statique contre rupture brutale).

- Pour l'utilisation en levage, la réglementation européenne rend certains équipements obligatoires comme un système de fin de course.
- L'opérateur doit s'assurer de la présence et du bon état de cet équipement) avant toute utilisation.
- La capacité indiquée sur la grue correspond à la capacité maximale d'utilisation (C.M.U.) ; celle-ci ne doit en aucun cas être dépassée.
- **CETTE GRUE NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE UTILISE POUR LE LEVAGE DE PERSONNEL.**

- Ne commencer à manœuvrer la charge qu'après l'avoir fixée correctement et s'être assuré que tout le personnel est sorti de la zone de danger qui doit être balisée.
- Avant chaque utilisation, l'opérateur vérifiera le bon état de l'appareil, de son câble, de son crochet, de son marquage et de son lestage.
- L'opérateur doit s'assurer que la charge est accrochée de manière à ce que l'équipement, le câble et la charge ne le mettent pas en danger, lui ou d'autres personnes.
- Les treuils peuvent être manipulés dans des températures ambiantes comprises entre -10° C et +50° C. Veuillez consulter le fabricant en cas de conditions extrêmes d'utilisation.

Attention : En cas de température ambiante au-dessous de 0°C, le frein doit être testé afin de s'assurer qu'il ne présente pas de défaut de fonctionnement dû au gel.

L'utilisation des grues et appareils de levage nécessitent de se conformer strictement à la prévention des accidents et aux mesures de sécurité du pays d'utilisation.

Les données concernant la résistance à la chaleur du câble d'acier et de ses fixations doivent être disponibles sur demande auprès du fabricant et doivent être respectées.

- HUCHEZ décline toute responsabilité pour les conséquences dues à l'utilisation ou à l'installation des appareils non prévues dans la présente notice ; ainsi que les conséquences de démontage, modifications ou remplacement de pièces ou composants d'origine par des pièces ou composants d'autres provenances sans son accord écrit.

VOUS DEVEZ EGALEMENT RESPECTER LES PRESCRIPTIONS APPLICABLES DANS VOTRE PAYS.

2 - Consignes de sécurité

Avant toute utilisation, s'assurer qu'il n'existe aucune cause de surcharge telle que : adhérence au sol, succion, coincement, accrochage, etc... de la charge, par exemple le long d'une façade, de la paroi d'un conduit...

En qualité d'opérateur de la grue, vous êtes responsable de votre propre sécurité ainsi que de la sécurité de vos collègues dans la zone de travail de l'appareil.

L'opérateur doit respecter sans exception toutes les informations de sécurité suivantes relatives à la manipulation et au fonctionnement de la grue, ainsi que les références à d'autres parties de cette notice d'utilisation. Le non-respect de ces consignes augmente le niveau de risque.

- Seules les personnes habilitées par l'entreprise sont autorisées à utiliser la grue
- Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec les conditions de son utilisation. A cet effet lisez attentivement et dans son intégralité la présente notice d'utilisation et exécutez l'une après l'autre toutes les opérations qui y sont décrites.
- Informez votre chef de service ou le responsable de la sécurité de tout défaut de fonctionnement afin que la panne soit immédiatement réparée.
- Respectez les directives des organismes de prévention contre les accidents du travail tels que, pour la France, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (C.R.A.M.) ainsi que le Comité d'Hygiène et de Sécurité (C.H.S.) de votre entreprise, s'il existe.
- Observez scrupuleusement les informations des paragraphes CONDITIONS D'UTILISATION (ci-dessus) et CABLE DE TRAVAIL (page 11)
- Le ou les opérateurs doivent avoir une vision directe de la charge.
- Veuillez vous assurer que l'opérateur est apte à en assurer le fonctionnement aux conditions prévues dans cette notice. Ceci afin de préserver la sécurité des personnes et de l'environnement.
- Ne pas lever ou transporter des charges lorsque le personnel est dans la zone de danger.
- Ne pas autoriser le personnel à passer sous une charge suspendue.
- Ne pas laisser la charge suspendue ou en tension sans surveillance.
- Veiller à ce que la grue soit correctement assemblée, correctement verrouillée (goupilles en place), correctement lestée (voir p. 8).

En plus de ce qui précède, nous vous mettons en garde contre toutes les utilisations ou manipulations fautives indiquées ci-après. Il est dangereux et interdit de :

- dévider complètement le tambour (il faut conserver 2 à 3 enroulements résiduels).
- tirer en biais.
- faire balancer la charge.
- utiliser des câbles ne correspondant pas, en diamètre et texture, aux spécifications de la présente notice

- utiliser des câbles détériorés ou avec des épissures.
- Saisir ou toucher le câble en mouvement ou le tambour d'enroulement en rotation.
- utiliser des crochets sans linguet, ne correspondant pas aux charges indiquées sur le treuil, ou en mauvais état.
- introduire des objets dans les pièces en mouvement.
- intervenir sur des treuils en charge ou sous tension
- utiliser le câble du treuil comme élingue.
- pianoter sur la boîte à boutons (échauffement du moteur et de l'appareillage électrique).
- Mettre en contact des mains, des vêtements, etc. avec les pièces en mouvement, en particulier au niveau des points d'enroulement et de déroulement du câble.
- Déplacer ou enlever des gueuses de lestage.

3 - Garantie

Cette grue est garantie pour une durée de 2 ans à partir de la date d'expédition (départ usine). Le vendeur s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut dans la conception, l'exécution, les composants ou les matières elles-mêmes.

La garantie ne couvre pas l'usure, ni les avaries résultant d'un manque d'entretien régulier ou périodique. Elle ne couvre pas les détériorations dues à un manque de surveillance, à de fausses manœuvres et à une mauvaise utilisation des appareils, notamment par surcharge, tirage en biais, sous ou surtension ou erreur de branchement.

La garantie ne s'applique pas chaque fois qu'il y a démontage, modification ou échange de pièces mécaniques ou électriques sans notre accord ou par intervenant non agréé. La garantie ne s'applique que sur des pièces détachées d'origine constructeur. Pendant la garantie, le vendeur doit remplacer ou réparer les pièces reconnues défectueuses après examen par son service qualifié et agréé, et ceci gratuitement.

La garantie exclut toute autre prestation ou indemnité.

Les réparations, au titre de la garantie, sont effectuées en principe dans les ateliers du vendeur ou de son agent agréé par le constructeur. Lorsque l'intervention sur le matériel a lieu en dehors de ses ateliers, les frais de main d'œuvre afférents au démontage ou au remontage de ces pièces sont supportés par le vendeur lorsque ces opérations sont effectuées exclusivement par son personnel ou son agent agréé par le constructeur. Les pièces remplacées deviennent la propriété du vendeur et doivent lui être renvoyées à ses frais.

Pour les organes d'une importance relative particulière non fabriqués par le vendeur lui-même et qui portent la marque de constructeurs spécialisés, la garantie, qui peut varier suivant le constructeur, est celle même qui est consentie par celui-ci.

4 – Réception du matériel

Faire un examen visuel de l'emballage pour s'assurer de son bon état.

En cas d'anomalie, émettre les réserves d'usage.

Vérifier que le treuil correspond bien à votre commande.

5 – Vérifications réglementaires obligatoires par l'utilisateur

Ce matériel a été conçu pour être testé :

- En épreuve dynamique, au coefficient 1,1
- En épreuve statique, au coefficient 1,25

Les utilisateurs sont tenus de se conformer aux normes en vigueur dans leur pays.

En ce qui concerne la France :

Arrêté du 1^{er} mars 2004 relatif aux vérifications des appareils et aux accessoires de levage :

Les modifications de la réglementation relative à l'utilisation et aux vérifications des appareils et accessoires de levage, entrées en vigueur depuis le 1er avril 2005, imposent à tous les utilisateurs de nouvelles obligations :

- L'examen d'adéquation qui consiste à vérifier que l'appareil de levage est approprié aux travaux que l'utilisateur prévoit d'effectuer ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'appareil définies par le fabricant.
- L'examen de montage et d'installation qui consiste à s'assurer que l'appareil de levage est monté et installé de façon sûre, conformément à la notice d'instructions du fabricant,
- Les visites générales périodiques qui comportent l'examen de l'état de conservation et les essais de fonctionnement.
- Les vérifications de mise ou remise en service en cas de changement de site d'utilisation, de changement de configuration ou des conditions d'utilisation sur un même site, à la suite d'un démontage suivi d'un remontage de l'appareil de levage, après tout remplacement, réparation ou transformation importante intéressant les organes essentiels de l'appareil de levage, à la suite de tout accident provoqué par la défaillance d'un organe essentiel de l'appareil de levage.
- Le carnet de maintenance (arrêté du 2 mars 2004 applicable au 1^{er} avril 2005) où doivent être consignées les opérations de maintenance effectuées en application des recommandations du fabricant de l'appareil et toute autre opération d'inspection, d'entretien, de réparation, de remplacement ou de modification effectuée sur l'appareil. Pour chaque opération sont indiqués la date des travaux, les noms des personnes et, le cas échéant, des entreprises les ayant effectués, la nature de l'opération et, s'il s'agit d'une opération à caractère périodique, sa périodicité. Si les opérations comportent le remplacement d'éléments de l'appareil, les références de ces éléments sont indiquées.
Les treuils de levage HUCHEZ sont livrés avec leur carnet de maintenance.

L'exécution des vérifications est soumise au respect d'un protocole et ont un objectif de maintenance préventive visant à déceler toute détérioration ou défectuosité susceptibles de créer un danger.

6 – Présentation de la grue GS 250

6.1- Généralités

- Charge maximale : 250 kg
- Capacité de câble : 42 m de 5 mm de diamètre
- Rotation sur 360° avec blocage en huit positions
- Limiteur de charge maximum
- Limiteur fin de course haut crochet et bas sur le fin de course (type horloge) du treuil
- Lestage total : 750 kg (par gueuses de 25 kg chacune)
- Le mécanisme réducteur travaille sous carter étanche.

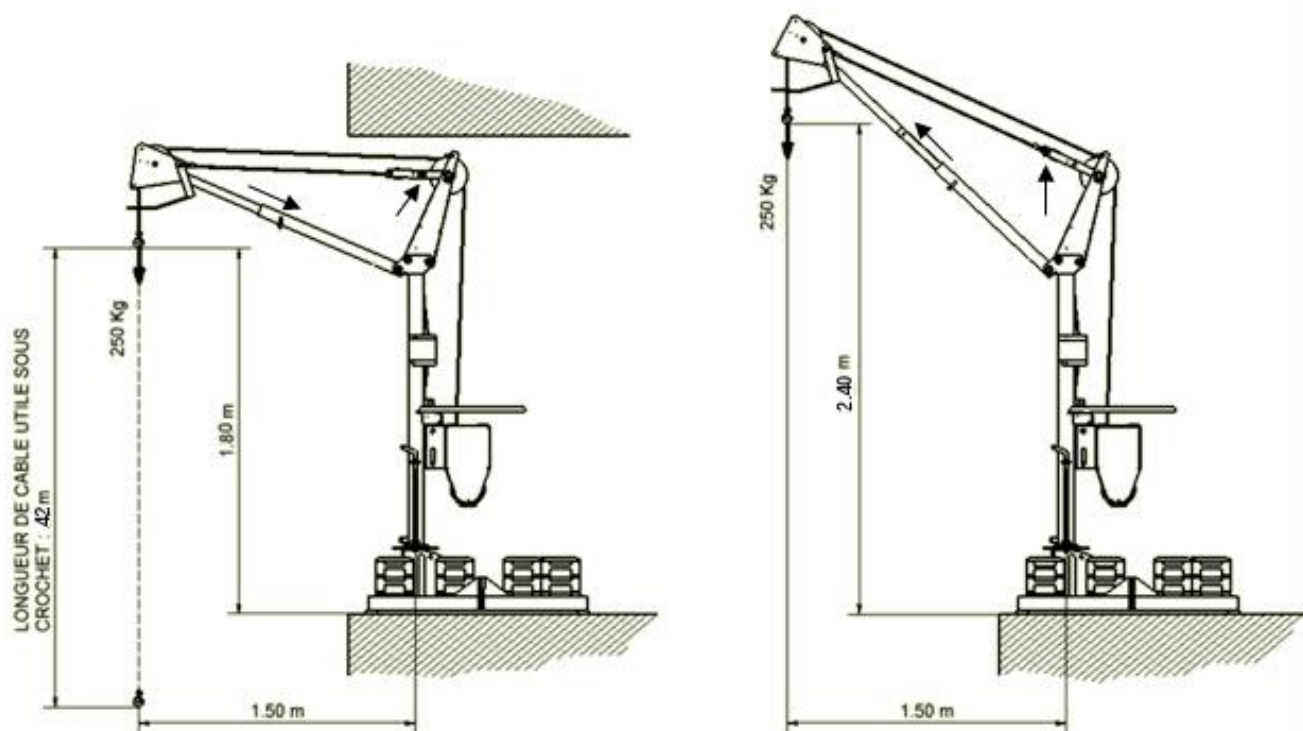
Entraînement :

- **Version électrique (monophasé 230 V)**

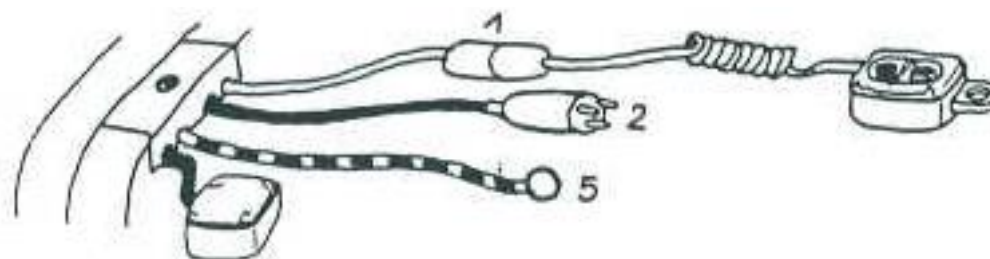
Par moteur électrique de 1,1 kW à 1500 tr/mn
Commande par boîte à boutons à distance (montée – descente)
Vitesse de levage 2 à 23 m/mn

- **Version électrique (triphasé 230 – 400 V)**

Par moteur électrique de 1,1 kW à 1500 tr/mn
Commande par boîte à boutons à distance (montée – descente)
Vitesse de levage 2 à 23 m/mn



6.2- Branchements électriques



1 : Télécommande **2** : Alimentation **5** : fin de course.
(Attention, sens de rotation du tambour en fonction du branchement)

6.3 – Alimentation secteur

Très important : le treuil ne donnera toute sa puissance que si son moteur est bien alimenté par une section de câble bien appropriée.

Un sectionneur doit être placé à 10 mètres maximum du lieu d'utilisation.
Section de câble préconisée :

TENSION	TYPE	Longueur du câble d'alimentation	
		10 m	30 m
230 V mono	2 + T	2,5 mm ²	4 mm ²
230 V tri	3 + T	4 mm ²	4 mm ²
400 V tri	3 + T	2,5 mm ²	2,5 mm ²

7 - Installation et mise en service

7.1- Installation

Il est impératif de lire attentivement cette notice pour installer, utiliser et maintenir en état votre appareil.

Toute utilisation contraire à nos prescriptions présente des dangers. De ce fait, le constructeur déclinera toute responsabilité.

- Ne pas utiliser l'appareil sans avoir entièrement lu et assimilé la notice d'instructions
- Avoir toujours la notice à proximité de l'appareil, à la disposition de l'opérateur et de la personne chargée de la maintenance
- Respecter et imposer le respect des règles de sécurité

Effectuer le branchement électrique (cf paragraphe 6.2)

- Vérifier le câble et le crochet
- En s'apprêtant à appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence à tout moment, vérifier, sans charge, que le mouvement du crochet correspond au sens des flèches indiquées sur le boîtier de commande.
- Vérifier le fonctionnement du frein : avec une charge nominale accrochée, lever cette charge et la redescendre ou, dans le cas de halage, tirer cette charge.
- Vérifier le fonctionnement du fin de course.
- La grue a subi les épreuves dynamiques et statiques en usine (cf Fiche d'essai).

7.2 - Lieu d'installation

Les grues GS 250 doivent impérativement être installées et boulonnées sur une surface plane, solide et sécurisée pouvant supporter les charges auxquelles elles seront soumises.

LA GRUE GS 250 doit impérativement être lestée (30 gueuses de 25 kg) avant d'être mise en service.

Un lieu d'installation inapproprié, ou un matériel utilisé sans son lestage complet, peuvent être la cause d'accidents graves.

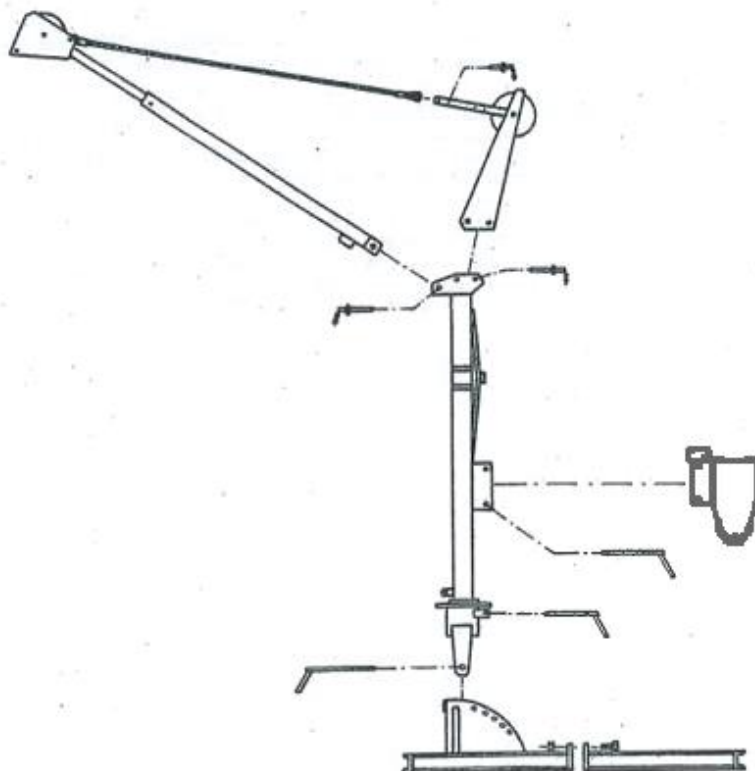
Pour évaluer l'adéquation du lieu d'installation et sa résistance aux charges, il convient de prendre en compte la surcharge éventuelle, le propre poids de la grue, toutes forces dynamiques comprises. C'est l'exploitant de la grue qui est responsable du choix du lieu d'installation. En cas de doute quant à l'adéquation d'un lieu pour son installation, adressez-vous à un ingénieur en Génie Civil ou à un spécialiste de la statique.

7.3 – Installation en position de travail

La multi-grue est démontable en 6 parties pour en faciliter le transport et la mise en place :

- 1/2 socle avant 50 kg
- 1/2 socle arrière 31 kg
- Le mât 63 kg
- La flèche..... 20 kg
- La tête de mât..... 11 kg
- Le treuil..... 88 kg

La mise en position de travail nécessite de remonter l'ensemble à l'aide broches, axes et boulons solidaires de chacun des éléments.



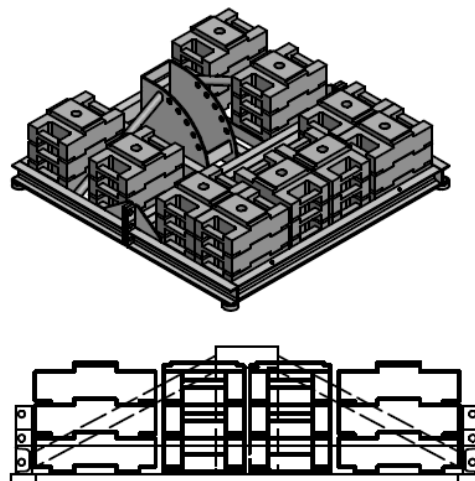
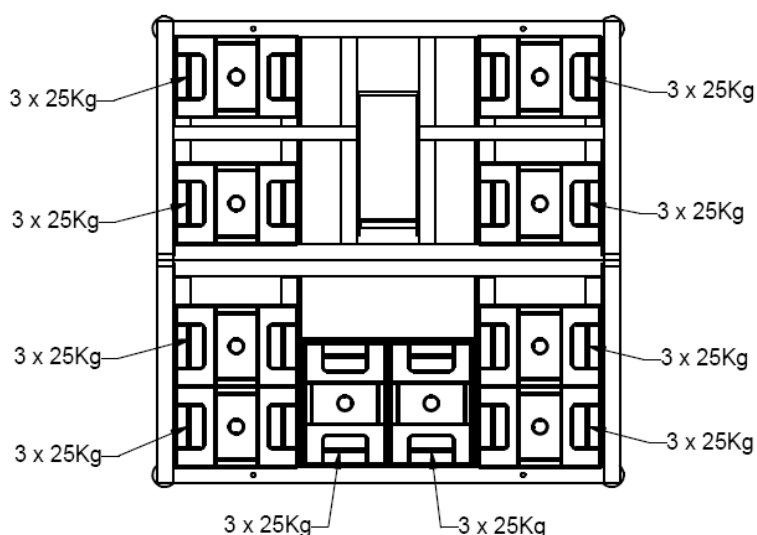
En position de travail sur un sol horizontal, procéder au lestage du socle avec des gueuses de 25 kg selon le croquis ci-dessous. Le lestage total doit impérativement être de 750 kg.

Les trous, au pourtour du châssis, sont prévus pour relier entre eux les contrepoids (avec un câble par exemple). Pour des raisons de sécurité (vols nocturne sur chantiers), il est conseillé d'y fixer un cadenas.

Plan de lestage avec gueuses de 25 kg

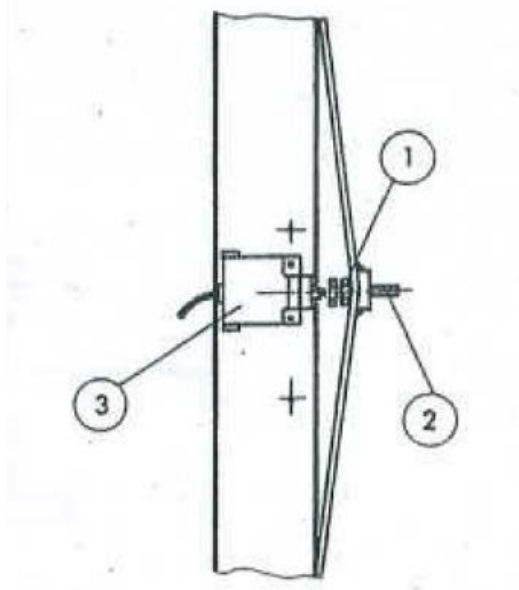
Sur un support en pente, le mât devant toujours rester vertical, il convient de caler la grue de manière très stable ou de terrasser le support pour le rendre horizontal.

Dans ce cas, nous laissons le soin aux utilisateurs d'effectuer dans les règles de l'art la liaison du châssis de la grue sur le support incliné.



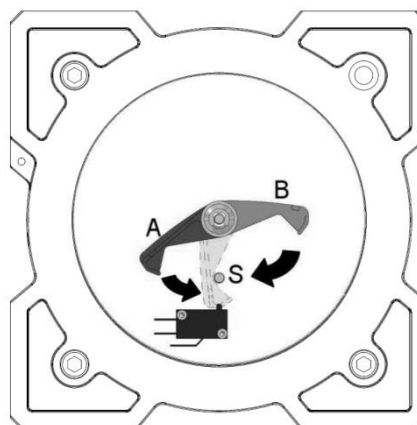
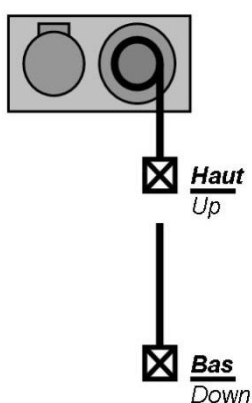
7.4 – Réglage du limiteur de charge

- Mise en marche du treuil
- Accrocher une charge de 250 kg + 25 kg = 275 kg
- Débloquer le contre-écrou ①
- Amener la vis ② en contact avec le circuit ③ jusqu'au déclic de celui-ci
- Le levage de la charge doit être impossible
- Parfaire le réglage si nécessaire
- Bloquer la vis avec le contre-écrou
- Dernier essai pour vérification



7.5 – Réglage du fin de course

Retirer le capot de protection du dispositif (à l'intérieur de ce capot, vous trouverez le schéma ci-dessous), les leviers, devenus accessibles, peuvent être déplacés manuellement par rotation.



Réglage du point de butée d'enroulement (fin de course haut) :

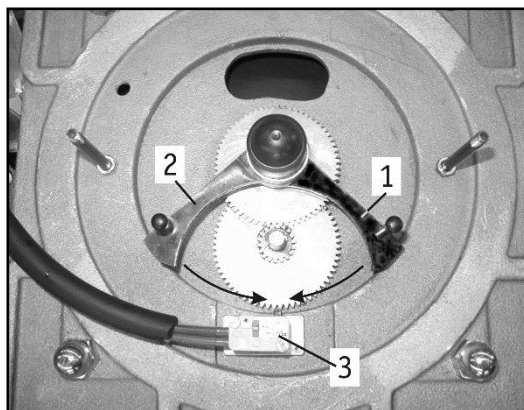
Enroulez le câble jusqu'au point d'enroulement maximal souhaité. Arrêtez le treuil.

Tout en conservant cette position, déplacez manuellement le levier rouge (2) jusqu'à la position la plus basse du cercle de rotation, où celui-ci actionne le contact (3)

Réglage du point de butée de déroulement (fin de course bas) :

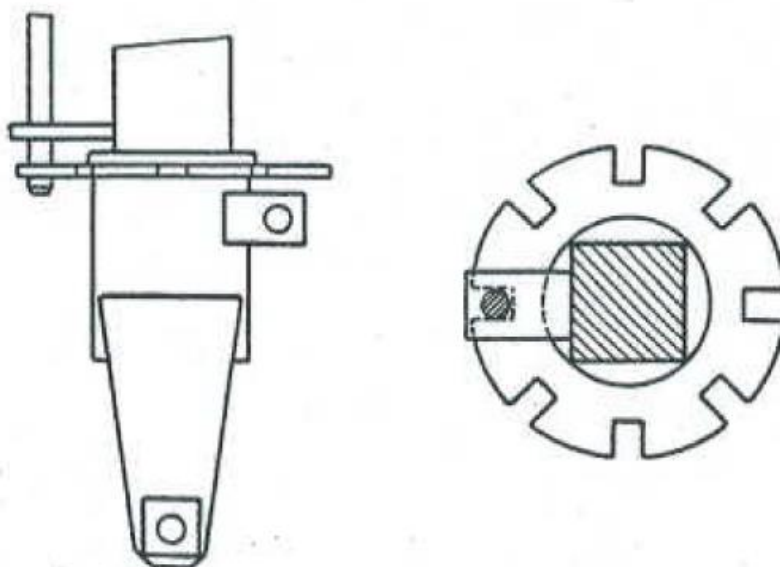
Déroulez le câble jusqu'au point de déroulement maximal souhaité. Arrêtez le treuil.

Tout en conservant cette position, déplacez manuellement le levier noir (1) jusqu'à la position la plus basse du cercle de rotation, où celui-ci actionne le contact (3).



7.6 – Orientation manuelle

Un crantage fixé à la base du mât permet un blocage avec la broche sur 8 positions.



7.7 - Câble de travail

ATTENTION : en triphasé, le sens de rotation du tambour est différent en fonction du branchement de l'alimentation. L'inversion de deux phases permet de changer le sens de rotation du tambour.

Rappel : vérifier la capacité maximale du treuil.

Très important :

Le câble de levage enroulé sur le tambour du treuil doit être, à la mise en service sur le site, déroulé et ré-enroulé avec 20 kg de charge minimum. Cette précaution assurera la longévité du câble à l'utilisation.

Les règlements de sécurité exigent de laisser en permanence 2 à 3 spires de câble sur le tambour. Pour respecter la législation, le diamètre du câble ne doit pas dépasser celui préconisé.

S'assurer que le câble et le crochet utilisés, s'ils n'ont pas été fournis par le fabricant avec l'appareil, garantissent un niveau de sécurité correspondant aux normes en vigueur. Lorsque le treuil est livré avec le câble, celui-ci n'a pas été tendu lors du montage. Il convient donc à l'utilisateur de tendre le câble avec une force de 20 kg minimum.

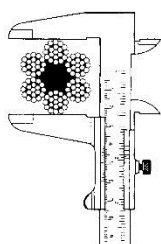
La durée de vie des câbles d'acier utilisés sur le treuil dépend de nombreux facteurs, dont la forme des cycles de travail (hauteur de levage, vitesse de levage, nombre et type de déviations, etc.) ainsi que le mode de fonctionnement (nombre de couches d'enroulement, distribution des cycles de travail sur la longueur du câble acier, etc.) La durée de vie possible des câbles acier est donc sujette à d'importantes variations en fonction de ces points.

Il est rappelé que tout remplacement de câble doit être effectué avec des matériels de même caractéristiques que le câble d'origine.

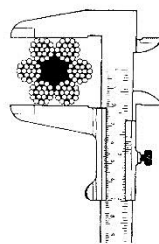
Ce remplacement doit être mentionné dans le carnet de maintenance.

ATTENTION : même si le câble a été livré avec le treuil, il n'a pas été tendu lors du montage. Il convient donc à l'utilisateur de le tendre avec une force de 1 % minimum de sa charge de rupture.

Prise de diamètre du câble avec pied à coulisse :



Mesure correcte



Mesure incorrecte

Manipulation des câbles en acier

- Toujours utiliser des gants de protection adaptés pour manipuler des câbles d'acier.
- Ne jamais utiliser de câble présentant des défauts, tels que :
 - ✓ un nombre non admissible de fils rompus
 - ✓ des déformations en panier
 - ✓ des nids de fils rompus
 - ✓ des aplatissements
 - ✓ des rétrécissements
 - ✓ des extrusions de fils
 - ✓ des âmes de câble rompues
 - ✓ des torons relâchés
 - ✓ des coudes ou des coques
- Toujours vérifier le niveau d'usure du câble avant utilisation.
- Ne jamais utiliser les câbles d'acier en tant que boucles.
- Ne jamais exposer les câbles d'acier à des rebords anguleux ou des arêtes vives.



8 – Entretien et maintenance

Préconisations de graissage

ORGANES A LUBRIFIER	LUBRIFIANTS SHELL PRECONISES	Fréquence en heures		
		Niveau	Vidange	Graissage
TREUIL	Néant, le réducteur étant graissé à vie. Néanmoins, en cas d'intervention sur ce réducteur, l'appoint sera effectué avec de la graisse type EXXON Beacon EP2			
PIVOT D'ARTICULATION AXES DES POULIES	Shell Alvania EP Grease 2 ou Shell Retinax A			200

Conformez-vous aux instructions suivantes, notamment si votre treuil est utilisé dans un grand nombre d'endroits différents ou dans un environnement particulièrement sale et humide :

- Enlevez le gros de la saleté sur le treuil.
- Stockez toujours le treuil dans un endroit propre et sec.

8.1 -Avant la mise en route

Vérifier :

- Les connexions électriques.
- La fixation du câble sur tambour.
- L'aspect extérieur du treuil.
- Le lestage
- Le verrouillage des éléments (goupilles en place)

8.2 - Câbles

Les câbles doivent être nettoyés et graissés régulièrement avec une graisse spéciale qui pénètre jusqu'à l'âme du câble.

N'utilisez que des produits nettoyants appropriés et inoffensifs pour tous les composants du câble, y compris l'âme.

Si toutefois le graissage est impossible pour des raisons liées à l'exploitation, il faut compter sur une durée de vie nettement réduite et augmenter la surveillance du câble en conséquence.

Les câbles doivent être vérifiés visuellement quotidiennement.

8.3 - Crochets

Vérifiez le crochet et son linget de sécurité

9 – Mise hors service

Lorsque le matériel présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques, il y a obligation pour l'utilisateur d'assurer l'élimination de ce matériel, à savoir : mise hors d'état de fonctionner, éventuellement démontage.

10 – Déclaration de conformité

CE



DECLARATION DE CONFORMITE

102-01 - Rev 07/200

Nous déclarons que la machine désignée ci-dessous correspond tant dans sa conception que dans sa construction aux exigences pertinentes de la Directive Machine 2006/42/CE.

En outre nous déclarons que la machine est conforme aux Directives suivantes :

- Directive 2006/95/CE
- Directive 2000/53/CE

Le dossier technique de la machine est constitué par le signataire de la présente déclaration. La validité de cette déclaration cessera en cas de modification ou élément ajouté n'ayant pas bénéficié préalablement de notre accord.

De plus, la validité de cette déclaration suppose si l'utilisation de la machine n'est pas conforme aux instructions de sa notice, et si elle n'est pas vérifiée régulièrement.

Type d'appareil : Grue multi-fonction

Modèle : GS 250

Poids : 250 kg

N° de série : Equipée d'un treuil TRBOXER251V21_GS

Fonction : ☐ Levage de matériel

Assurance qualité : ISO 9001 (n° d'approbation du certificat : FQA 9913482)

Matériel livré : ☐ avec câble
☐ avec crochet
☐ avec file de coupe
☐ avec limiteur de charge

et avec une notice d'utilisation

Fait à Forézeux, le _____

Antoine HUCHEZ,
Président

www.huchez.fr











11 – Pièces détachées

Si vous constatez au cours des opérations de maintenance que certaines pièces de votre treuil doivent être remplacées, n'utilisez que des pièces d'origine HUCHEZ.

Pour toute commande de pièces détachées, veuillez nous indiquer lors de votre commande les caractéristiques suivantes

- ✓ Le type et la force du treuil (inscrits sur la plaque signalétique).
- ✓ Le numéro de série et l'année de fabrication (inscrits sur la plaque signalétique).
- ✓ La désignation des pièces désirées (vues éclatées).

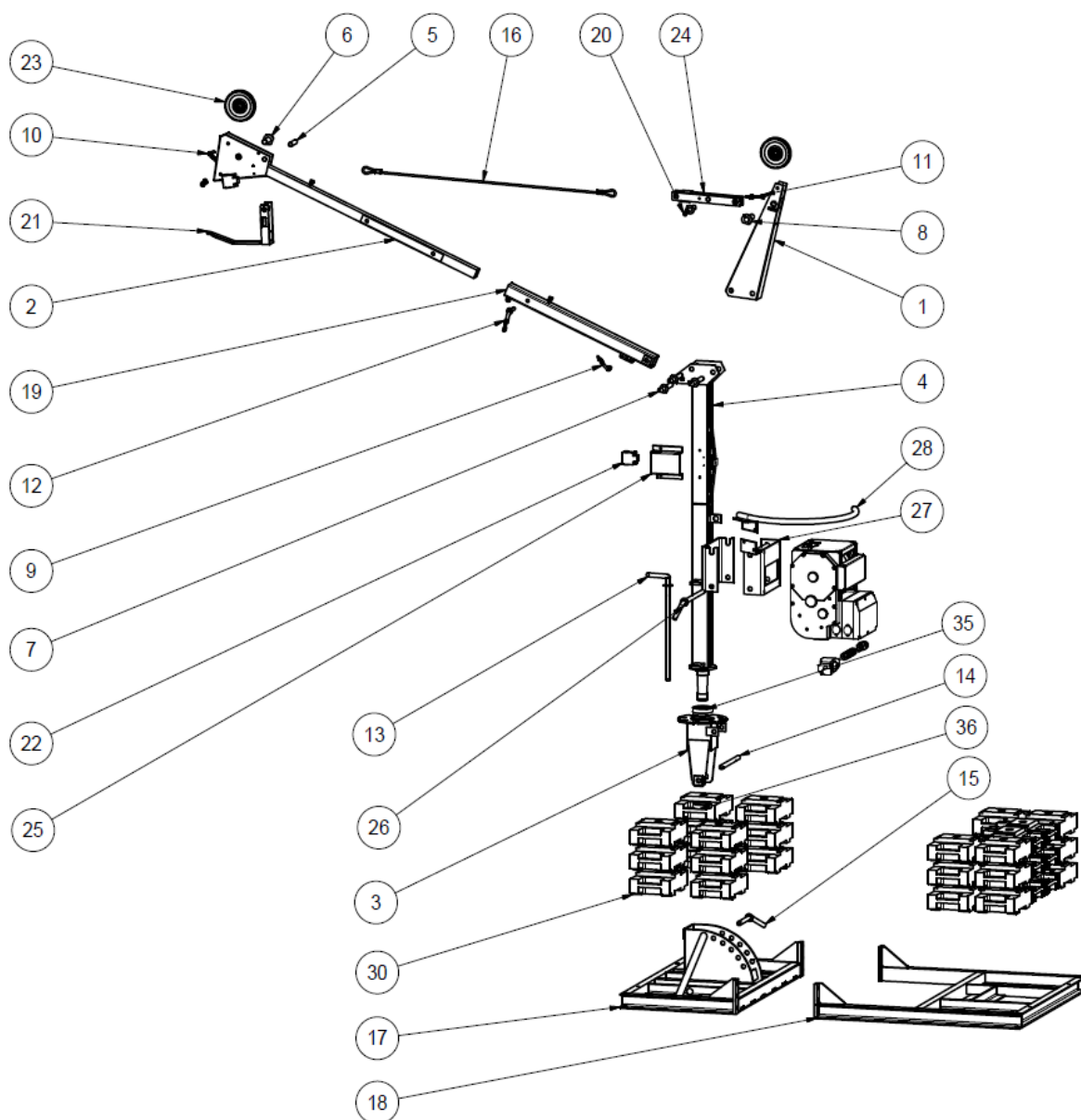
12 – Annexes

▪ **A** – Vues éclatées et listes des pièces détachées

▪ **B** – Carnet de maintenance

A — Vues éclatées

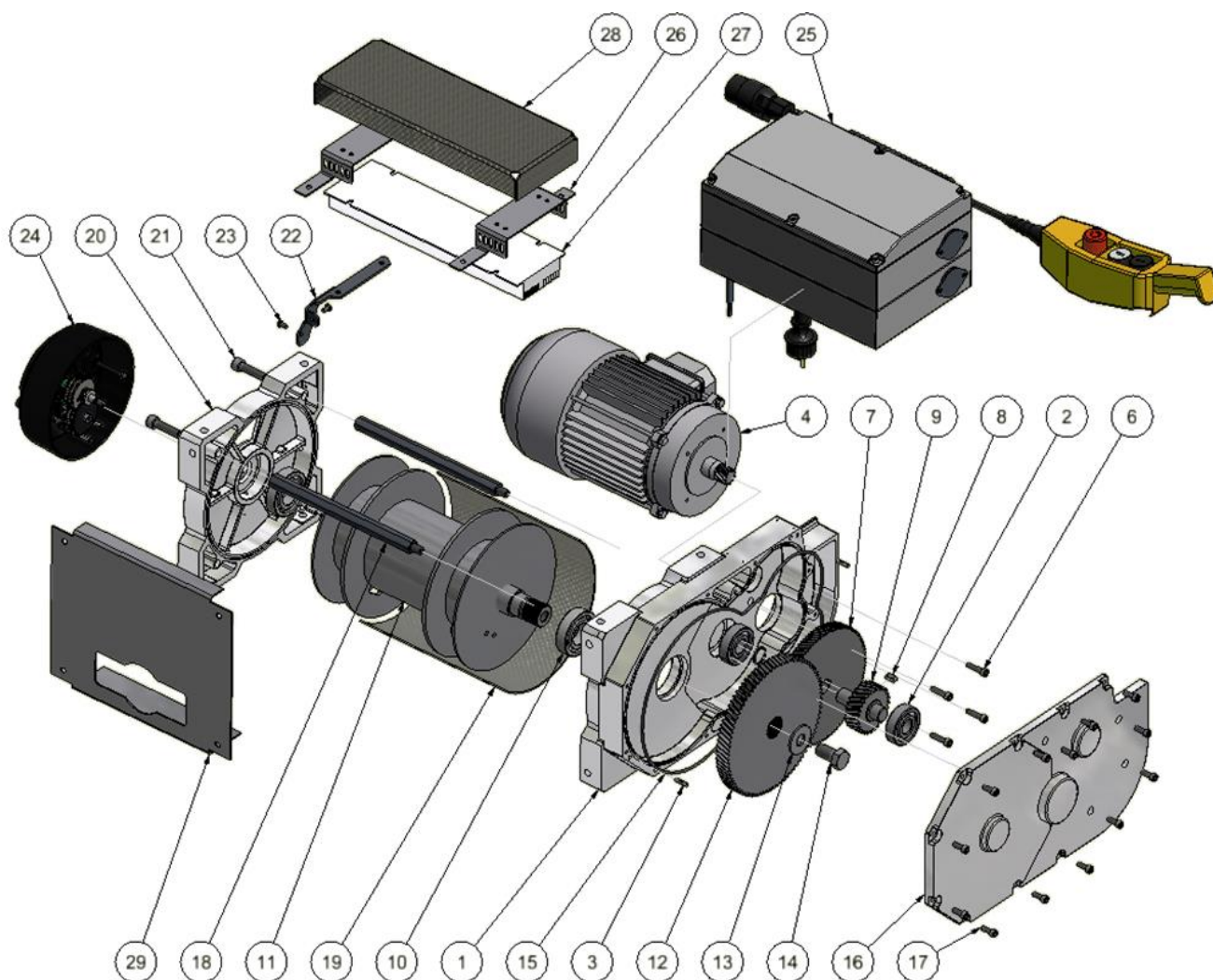
Grue GS250



Article	Qté	N° de pièce	Description
1	1	63793	Tête de mât
2	1	63802	Télescope de flèche
3	1	63806	Pivot d'articulation
4	1	63811	Mât
5	1	63814	Axe d'élingue
6	1	63815	Axe de poulie
7	3	63816	Axe
8	1	63817	Axe de poulie
9	1	63819	Broche
10	2	63820	Broche
11	1	63821	Broche
12	1	63822	Broche
13	1	63823	Broche
14	1	63825	Broche articulation pivot
15	1	63826	Broche
16	1	63870	Elingue
17	1	67955	Châssis avant
18	1	24300	Châssis arrière long
19	1	67957	Fleche
20	1	67958	Axe d'élingue
21	1	291989	Guide câble
22	2	2991	Capteur télémécanique
23	2	503150	Poulie diam. 150 série : 503
24	1	54043	Chape d'élingue courte
25	1	54044	Protection
26	1	54142	Broche support treuil
27	1	54145	Support treuil
28	1	292030	Arceau de protection
29	1		Treuil
30	30	Gueuse 25	Gueuse 25 kg
35	1	3547	Roulement à billes 6211 EE
36	1	2564	Roulement à billes 6210 2 RSR

Treuil

Art.	Qté	N° pièce	Description	Art.	Qté	N° pièce	Description
1	1	23873	Carter transmission usiné 80	16	1	23875	Couvercle transmission
2	2	3647	Roulement 6304 2RS	17	13	13131	Vis CHC M6x16
3	2	3217	Goupille 5x20	18	3	23912	Tirant
4	1	23273	Moteur tri 1.1kW frein CC	19	1	4815	Grille protection
5	1	20642	Entretoise	20	1	23876	Carter extérieur
6	4	13133	Vis CHC M6x25	21	3	13349	Vis CHC M10x40
7	1	23899	Roue 99 dents	22	1	23943	Support coffret
8	1	13224	Clavette 6x6x16 FA	23	2	13701	Vis TBHC M5x10 INOX
9	1	23888	Pignon 28 dents	24	1		SE Fin de course
10	2	3641	Roulement 6206 2RS	25	1		SE Coffret VV GS 250
11	1	24302	SE tambour GS250	26	2	55879	Support résistance
12	1	23889	Roue 87 dents	27	1	2846	Résistance SIR RFH 1100-35
13	1	13591	Rondelle L Ø16	28	1	55880	Tôle perforée
14	1	13625	Vis TH M16-30	29	1	53828	Tôle protection
15	1	3972	Joint NBR Ø3				



B – Carnet de maintenance



Le carnet de maintenance des treuils de levage HUCHEZ
peut être téléchargé sur notre site www.huchez.fr
à la rubrique « Service après-vente ».

Date	Intervenant		Nature de l'opération	Référence des éléments remplacés	Périodicité si besoin	Signature

Huchez© 2012